

“L’Assemblée nationale française s’est prononcée contre la CED” dans Franc-Tireur (31 août 1954)

Légende: On 31 August 1954, the newspaper Franc-Tireur publishes an article on the reasons for and consequences of the failure of the ratification of the European Defence Community Treaty.

Source: L’Assemblée s’est prononcée contre la C.E.D., dans Franc-Tireur. 31.08.1954, p. 3. Historical Archives of the European Union 2013, Villa Salviati – via Bolognese 156, I-50139 Firenze – Italy, AD 000045.

Copyright: (c) Franc-Tireur

URL: http://www.cvce.eu/obj/l_assemblee_nationale_francaise_s_est_prononcee_contre_la_ced_dans_franc_tireur_31_aout_1954-fr-1d6eb403-2613-4c3a-8a02-19a7431e62c7.html

Date de dernière mise à jour: 05/12/2013

En votant la question préalable par 319 voix contre 264

L'ASSEMBLÉE S'EST PRONONCÉE CONTRE LA C.E.D.

EDITORIAL

SUITE DE LA PAGE I

Il est trop tôt pour imaginer l'avenir, même immédiat. Comme le disait hier soir un ministre européen > à qui l'on demandait sans illusion s'il allait démissionner : « A chaque jour suffit sa peine », et le mot ici n'est pas déplacé.

Après sa visite à Churchill et à la veille du départ de M. Dulles pour Manille, M. Mendes-France ignore lui-même ce qui va être possible, c'est-à-dire acceptable pour nos alliés. Certains de ses collaborateurs croient sérieusement que la France pourra faire approuver ses solutions. Ils ne tarderont pas à déchanter.

Pour le moment, en dehors du détail qui se t'empare du monde libre, du discrédit qui va retomber sur la France et de la satisfaction que va éprouver le Kremlin, une certitude s'impose : « l'enchaînement » de l'Allemagne à l'Europe occidentale — pour reprendre une autre formule du président du Conseil — étant abandonné, la réconciliation franco-allemande subit en même temps un terrible échec.

On aura beau lui promettre le souveraineté avec les accords de Bonn, l'Allemagne se sentira vite « libérée » des contrôles... qu'on vient de lui refuser. La question sarroise, qui ne pouvait être réglée que dans un cadre européen, rebondira. Le « pool charbon-acier » ne survivra pas longtemps et le refus de l'Europe et les Allemands estiment pouvoir reprendre l'arsenal national qu'a toujours été la Ruhr. Et nous aurons, avec ou sans notre accord, une armée nationale allemande.

« Nous n'avions pas voulu cela », diront peut-être alors, trop tard, les foyers de l'Europe. Mais tout n'est pas encore joué.

Ch. R.

Suite de l'article de Jean Ferniot

M. Edouard Herriot revendiqua le contestable honneur de recommander aux suffrages de ses collègues la « question préalable ».

Le président d'honneur de l'Assemblée a perdu la mémoire de

Tandis que, de son banc, M. Edouard Herriot se prononçait contre la ratification, Christian Pineau lançait un émouvant appel pour la reprise des négociations

La bataille de procédure qui avait fait rage dimanche et qu'un armistice provisoire avait momentanément suspendue dans la soirée, s'est brusquement rallumée aux premières heures de la journée de lundi dans le champ clos du Palais-Bourbon. A peine la séance matinale est-elle ouverte qu'on apprend en effet que la trêve est dénoncée. Chacun retire ses billes et rien ne va plus.

M. Chupin (U. D. S. R.) redépêche une motion d'ajournement « cédiste » tandis que M. Aumérain (indépendant) réexhume sa question préalable « anticédiste ». Il n'en faut pas davantage pour susciter, bien que l'assemblée soit peu nombreuse, l'atmosphère enfiévrée de la veille et les apostrophes réciproquement aimables fusent de toutes parts.

M. DUCLOS. — Les voilà bien les manœuvres des cédistes... Schumann ne veut pas s'expliquer.

M. BOUXOM (M. R. P.). — Il n'est pas embarrassé pour le faire, croyez-le bien. En tout cas, les gens du Canal ne vous ont pas traités, monsieur Dulles.

M. DUCLOS. — Vous non plus. Et ainsi de suite.

La-dessus DANIEL MAYER demande une suspension de séance pour permettre, dit-il, à la Commission des Affaires étrangères...

Adjuration du président du Conseil

M. MENDES-FRANCE intervient à son tour dans la controverse pour prier M. Chupin de « ne pas rompre un pacte de bonne foi » et de « retirer sa motion ».

Debut de M. Chupin qui observe que l'adjuration du président du Conseil aurait beaucoup plus de poids si le gouvernement faisait connaître sa position au sujet des motions.

Donc, riposte DANIEL MAYER, je réclame le renvoi à la Commission.

Lequel est de droit. Il n'est que

Il faut dire oui ou non

« La majorité a estimé, explique le premier, sous les acclamations des adversaires du traité, qu'il fallait en finir avec les alternatives, quelque aspect qu'ils revêtent. Il faut que l'Assemblée dise oui ou non... »

M. GUY PETIT (pays.). — Et aussi le gouvernement.

M. DANIEL MAYER. — Certains invoquent la nécessité de reprendre la négociation à Bruxelles. Mais ne semble-t-il pas que certains articles et certains discours prononcés ici hier soir (il s'agit de celui de M. René

mandé de laisser un de ses collègues défendre la question préalable à sa place. Aux termes du règlement c'est impossible. Mais je viens de recevoir une note ainsi rédigée :

« Je contresigne la question préalable, signé : président Herriot. »

A ce mot, un tonnerre étourdissant fuse sur les bancs anticédistes, c'est presque de la frénésie ; mais une heure plus tard les adversaires du traité seront moins réjouis et peut-être inconsciemment des voix murmurent le vers de Victor Hugo : « On attendait Grouchy, c'était Blücher. »

L'intervention du président d'honneur de l'Assemblée est loin, en effet, d'avoir l'effet de choc que ses admirateurs en attendaient : « les dieux quand ils vieillissent ont aussi leur crépuscule. »

C'est de son banc de député radical où il reste assis, que M. Herriot parle. Les préparatifs sont longs et quasi religieux. On apporte un micro, un verre d'eau... Il est 16 h. 10.

Toutes les têtes se tournent vers l'orateur cheu dont les mains tremblent et dont la voix ne s'affirme qu'à mesure.

Les premiers mots du vétéran radical sont pour dire son émotion de parler et d'intervenir sur une question préalable.

« Mais c'est, dit-il, le seul moyen pour les adversaires de la C.E.D. de faire entendre une dernière fois leurs voix. »

« M. le président du Conseil, je vous plains d'avoir dû partir à Bruxelles en portant les enfants de Bruxelles et les enfants de plusieurs lits, et d'avoir été reçu là-bas avec une courtoisie trop sommaire... Je vous plains aussi

HERRIOT : « Je n'ai jamais eu de difficulté avec l'U.R.S.S. »

Ceci dit, le président Herriot fait étalage de ses bons sentiments européens. Ce à quoi il s'oppose, c'est un pacte européen fondé sur l'armement, ce qu'il veut c'est un pacte bâti dans la paix et la paix ne se fait que par la paix. Il souhaite qu'on épuise toutes les possibilités de négocier avec la Russie et qu'on demande à celle-ci de préciser davantage son attitude.

D'ailleurs, d'après lui, l'efficacité de l'instrument militaire que le traité prétend constituer serait nulle : une armée doit avoir une armée, l'armée de la France a toujours été la France à laquelle elle était la valeur a

d'avoir été victime de la part de certains de vos compatriotes de manœuvres qu'en d'autres temps, normaux, on jugerait très sévèrement. »

Ses raisons de refuser la C.E.D. M. Herriot nous les apprend : La première c'est que l'Angleterre n'est pas engagée dans le traité avec les mêmes devoirs et les mêmes responsabilités que la France. Mais il y en a d'autres, la principale étant selon l'orateur que la C.E.D. c'est faire faire à l'Allemagne un bond vers sa souveraineté, tandis qu'elle fait faire à la France un saut en arrière.

L'étonnement commence à se peindre sur les visages et la tension à s'apaiser lorsque M. Herriot cite parmi les nations qui n'ont consenti aucun abandon de souveraineté : la Grèce, la Turquie, l'U. R. S. S., la Norvège.

Les anticédistes sont encore plus gênés quand le leader radical confronte certains articles du traité de Paris avec ceux du traité de Bonn ou détache une interprétation inexacte ou sommaire des textes.

M. Paul Reynaud bondit à la tribune et parvient à grand peine à se faire écouter :

« Pour la première fois dans l'histoire du Parlement français un traité a été repoussé sans que ni l'auteur, ni le signataire de ce traité, nient ou le temps de prendre la parole pour le défendre. »

C'est au tour des cédistes de se lever et d'entonner La Marseillaise, bientôt imités par l'Assemblée tout entière.

Les dernières notes sont à peine mortes que c'est à nouveau le désordre dans l'hémicycle. Les passions sont tellement exaltées qu'un député socialiste, M. Dubois, manque d'en venir aux mains avec un anticédiste. Les huissiers s'interposent et il ne reste plus, finalement, à M. Le Troquer, que la ressource de lever subitement la séance et de donner rendez-vous à l'Assemblée aujourd'hui à 15 heures.

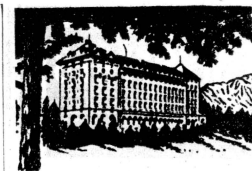
Triste fin d'une grande illusion !

Jacques CHEMINAT.

Le scrutin

Voici le détail du scrutin sur la « question préalable » relatif à la C.E.D. des « pour » se prononçaient contre l'armée européenne :

	Pour	Contre	Abst.
Com. et progr.	99	—	—
S. F. I. O.	53	50	1
Rad.-soc.	34	33	9
U. D. S. R.	10	8	6
M. R. P.	2	80	4
F. O. M.	3	11	1
Indép.	12	36	6
Ind. pays.	6	20	1
Paysans.	10	9	3



LE GRAND-HOTEL DE FONT-ROMEU

Prix spéciaux septembre à partir de 1.800 francs

LA RESIDENCE

A vendre studios et appartements en co-propriété

TEL. 4. — PISCINE — TENNIS — PARC — PÊCHE

FONT-ROMEU, LA RÉSERVE DE SANTÉ

PAS DE DIMINUTION SENSIBLE DU CHOMAGE DEPUIS JANVIER

constate un rapport d'A. Gazier qui note les « progrès hésitants » de la production

DANS un avant-rapport soumis à la commission des Affaires économiques de l'Assemblée, pour l'étude du deuxième plan de modernisation, Albert Gazier, rapporteur de cette commission, fait le point de la situation économique, financière et sociale au cours du premier semestre de 1954.

Les progrès accomplis durant cette période « paraissent parfois hésitants et sont accompagnés de difficultés d'adaptation », estime le rapporteur qui note que les progrès plus importants réalisés par d'autres pays européens révèlent la modestie des résultats français.

Production industrielle

augmentée de 8 pour cent

L'indice de la production industrielle en juin (159) marquait une augmentation de 8 % par rapport à juin 1953 (147). La consommation d'électricité était de 10 % plus élevée que l'an dernier, tandis que les commandes d'acier atteignaient, le même mois, le niveau record de 944.300 tonnes (d'ailleurs dépassé en juillet).

D'une campagne à l'autre la consommation d'engrais par l'agriculture s'est accrue de 25 % ; c'est donc le progrès des techniques et de la productivité qui se trouve à la source de l'augmentation constatée de la production. Mais le problème essentiel demeure celui de l'écoulement de cette production.

« Ayant allumé deux réchauds à charbon de bois, il s'est fait plusieurs piqûres de Sedol après avoir piqué de la même façon Negro, son gros coquer aveugle. Dimanche matin on a retrouvé son cadavre. Mais la mort n'avait pas voulu du vieux chien qui survivra à son maître. »

La moitié seulement du chômage partiel est résorbée

La reprise de l'activité industrielle n'a pas été accompagnée d'une réduction proportionnelle du chômage : elle n'a apporté qu'une résorption de 50 % environ du chômage partiel et une augmentation de la durée de travail. Le nombre des chômeurs demeure donc beaucoup plus important qu'au début de 1952.

En août dernier, les effectifs au travail se trouvaient supérieurs de 0,5 % seulement à ceux d'août 1953, mais inférieurs de 1,3 % à ceux d'août 1952.

Il semble que les progrès de la productivité dans les entreprises soient en grande partie responsables du maintien d'un chômage plus élevé qu'il y a deux ans.

Héros de l'anarchie

ALEXANDRE JACOB s'est suicidé

chez lui à Reully (Indre)

ALEXANDRE JACOB a tenu parole. Le farouche libertaire, qui fit, comme l'écrivait lui-même Alexis Danan le 3 août, « trembler la France au début de ce siècle » avait déclaré que, lorsque la vieillesse lui semblerait trop pesante, il se donnerait la mort.

C'est fait. Il s'est tué, la nuit de samedi à dimanche, dans la petite maison berrichonne du Bois-Saint-Denis, à Reully (Indre), où l'ancien petit mousse marseillais s'était retiré.

Ayant allumé deux réchauds à charbon de bois, il s'est fait plusieurs piqûres de Sedol après avoir piqué de la même façon Negro, son gros coquer aveugle. Dimanche matin on a retrouvé son cadavre. Mais la mort n'avait pas voulu du vieux chien qui survivra à son maître.

Alexandre Jacob avait 74 ans. On n'a pas fini de rappeler son extraordinaire — exemplaire, osons-nous dire — histoire. L'historien d'un homme qui, s'il vécut d'une réduction proportionnelle du chômage, ne fut un cambrioleur et un malfaiteur redoutable (c'est lui qui servit de prototype à Arsène Lupin) que pour servir, de la manière la plus désintéressée du monde, une cause qu'il croyait juste.

Cela lui valut 26 ans de bagne à La Guyane, 26 ans, au cours desquels il ne fléchit jamais, ne se laissa jamais entamer. Et lorsqu'il rentra, grâce malgré lui, il se fit marchand forain de biens de travail.

Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à 15 heures, au cimetière de Reully.